

Relevé de décisions du Conseil d'administration

Le conseil d'administration dans sa séance en date du 06 février 2026 a pris les décisions suivantes :

- Approbation du PV du CA du 12 décembre 2025 à l'unanimité.
- Approbation du suivi annuel des relevés de décisions des CA 2025.
- Validation du bail des locaux de l'ensemble immobilier Ti Gwen.
- A acté la procédure de la signature de la convention d'abritat de la Maison Léonard de Vinci.
- A acté à l'unanimité le redéploiement du projet de la DG vers une installation entre le 39 et le 41 rue de la Providence.
- Approbation à l'unanimité de la Charte d'engagement de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés.
- Information sur la situation de l'accueil modulable et de celle Kerlan.
- Approbation à l'unanimité de l'organisation du secteur de l'enfance et l'insertion.
- Information des perspectives de l'accord sur les rémunérations et les parcours professionnels.
- Vote à l'unanimité pour l'ouverture de l'option VTT pour les élèves du CAP et du Bac professionnel du lycée de Kerbernez.
- Question(s) diverse(s) :
Rédaction d'un fascicule sur l'historique de la Fondation Massé-Trévidy.
- Relevé de décisions :
Le conseil d'administration à l'unanimité des administrateurs présents et représentés, a approuvé le relevé de décisions en vue de la publication sur le site internet de la Fondation Massé-Trévidy.

La séance est levée par la Présidente à 13h30.

Le Secrétaire général,
Gérard LIZET

La Présidente,
Marie-Marguerite BOURBIGOT